



Monsieur Didier GUILLAUME
Ministre
Ministère de l'agriculture et de
l'alimentation
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Châlons-en-Champagne, le 22 juin 2020

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'accord commercial entre l'Union Européenne et le Mexique, actuellement en cours de négociation.

Cet accord aura des répercussions sur le commerce agricole.

Si les filières vinicoles et laitières seront favorisées, notamment par le volume en exportations des vins et fromages français et la garantie sur les appellations d'origine, d'autres filières s'inquiètent, notamment en raison de l'utilisation de produits interdits en Europe. C'est le cas entre autres des filières bovines et sucrières. Si l'accord garantit que tout produit entrant sur le marché intérieur doit respecter les normes européennes, les inquiétudes demeurent quant aux capacités de contrôle.

C'est pourquoi, nous sollicitons votre intervention afin que des garanties soient apportées pour renforcer les moyens dédiés aux contrôles vétérinaires, moyens aujourd'hui trop faibles.

.../...

Vous remerciant de l'attention portée à ce courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

**Yves Détraigne,
Sénateur de la Marne**



**Aina Kuric,
Députée de la Marne**



**Françoise Férat,
Sénateur de la Marne**



**Lise Magnier,
Députée de la Marne**



**Eric Girardin,
Député de la Marne**

